

# LA PIERRE DES EGLISES ROMANES DU BRIONNAIS : APPROVISIONNEMENT ET MISE EN OEUVRE

Anelise Nicolier

► **To cite this version:**

Anelise Nicolier. LA PIERRE DES EGLISES ROMANES DU BRIONNAIS : APPROVISIONNEMENT ET MISE EN OEUVRE. Paysages, patrimoine bâti et matériaux en Bourgogne de l'Antiquité au Moyen Age, Oct 2013, Saint-Christophe-en-Brionnais, France. Association bourguignonne des Sociétés Savantes; Centre d'études des patrimoines culturels en Charolais-Brionnais, Paysages, patrimoine bâti et matériaux en Bourgogne de l'Antiquité à nos jours. Bilan et perspectives, 2014. <halshs-01251191>

**HAL Id: halshs-01251191**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01251191>**

Submitted on 5 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **LA PIERRE DES EGLISES ROMANES DU BRIONNAIS : APPROVISIONNEMENT ET MISE EN ŒUVRE**

Anelise NICOLIER

L'intitulé du colloque invite à une réflexion sur l'architecture – ou plutôt les architectures – en Bourgogne comme facteur déterminant dans l'élaboration des paysages. Le Brionnais, un territoire du sud-ouest de la Saône-et-Loire, sera pris comme espace de référence pour notre questionnement.

## **I – UN NOUVEAU PAYSAGE MONUMENTAL ACCOMPAGNE LA CREATION DU BRIONNAIS**

Quel patrimoine bâti donne son identité au Brionnais ? Il y en a plusieurs, ainsi que l'atteste le programme même de ce colloque : Jean-Marie Jal traite des châteaux du Brionnais, Simon Belot des fermes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et chacun pense aux églises romanes. Il est troublant que le Brionnais parvienne à s'incarner dans des types d'architecture aussi divers – religieux, civil de prestige ou vernaculaire – et d'époques très éloignées : des églises du XII<sup>e</sup> siècle aux fermes modernes. En fait, il n'y a pas un Brionnais aux multiples facettes, mais des Brionnais, car chaque époque a donné sa définition du territoire et fait naître une architecture en adéquation avec cette définition. L'observation du territoire au cours des trois derniers siècles suffit à prouver l'instabilité de ses contours. Sous l'Ancien Régime, les limites du Brionnais sont

celles d'une circonscription fiscale<sup>1</sup>, mais la création des départements, immédiatement après la Révolution, provoque un étirement du territoire vers le sud<sup>2</sup>. Enfin, en 2004, un arrêté préfectoral fixe les limites du pays Charolais-Brionnais, qui correspond à une nouvelle conception de l'espace répondant à des objectifs politiques, économiques, et culturels avec la création du Pays d'Art et d'Histoire<sup>3</sup> : Amanzé, Saint-Germain-en-Brionnais, Dyo, Bois-Sainte-Marie, Gibles qui avaient été écartés du Brionnais postrévolutionnaire, le réintègrent<sup>4</sup> ; à l'inverse, Versaugues et l'Hôpital-le-Mercier le quittent<sup>5</sup>.

Comment expliquer la multiplicité des définitions données du Brionnais ? On n'imaginerait pas contester les limites des Alpes ou de la Camargue. L'explication tient au fait que le Brionnais n'est pas une région naturelle, à laquelle attribuer des caractéristiques physiques immuables. Au contraire, son relief est contrasté : le vallonnement est peu prononcé à l'ouest et le relief s'accroît plus on va vers l'est, pour culminer au mont de Saint-Cyr à Montmelard. Les terrasses alluviales sableuses et argileuses qui bordent la Loire laissent place, au cœur du Brionnais, à des terrains sédimentaires où dominent les grès et les calcaires, tandis que le Brionnais oriental possède un sous-sol granitique. En résumé, il n'y a d'unité ni dans la géographie, ni dans le sous-sol de ce territoire.

Si le Brionnais n'est pas une région naturelle, c'est alors une région historique, c'est-à-dire créée par l'homme à un moment donné de l'histoire. L'apparition du nom *Brionnais* dans les textes, au XI<sup>e</sup> s., est un indice majeur<sup>6</sup> : le Brionnais, dans sa définition première, correspond au territoire dominé par les sires de Semur et les vicomtes Le Blanc au cours

---

1. COURTEPEE (C.), BEGUILLET (E.), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, Avallon, éd. Fern, 1967, t. 3, p. 77.

2. Voir notamment la carte des *Sept districts du département de Saône-et-Loire*, gravée par François d'Houdan, vers 1790 (Bureau de l'Atlas national).

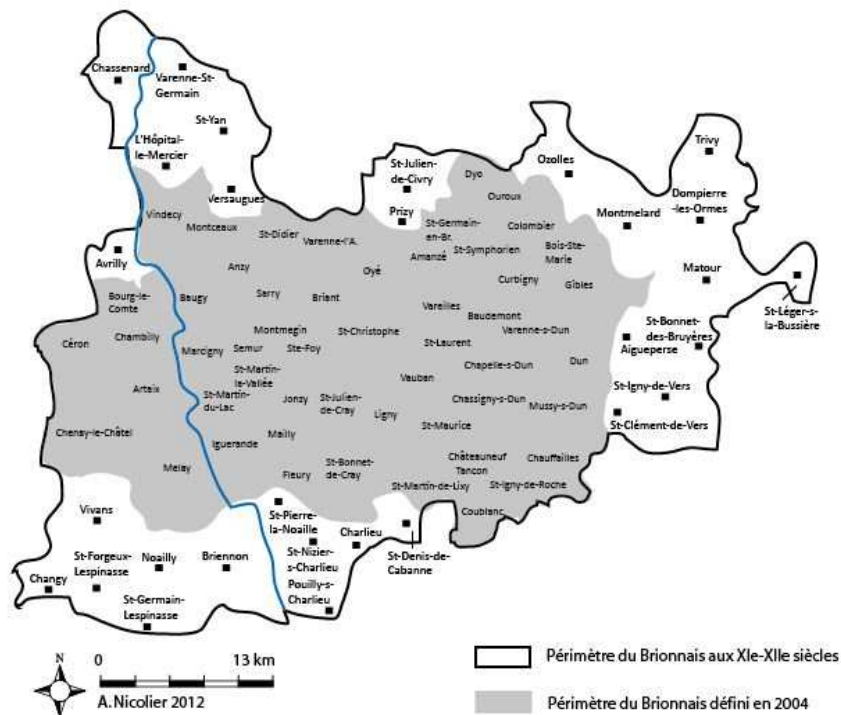
3. Arrêté préfectoral n° 04-115 portant reconnaissance du périmètre définitif du pays Charolais-Brionnais, en application de l'article 22 de la loi n° 95-115 du 04 février 1995 modifié par l'article 95 de la loi n° 2003-590 du 02/07/2003 dite « urbanisme et habitat ». Recueil des actes administratifs des préfectures de Bourgogne et Auvergne.

4. Ils relevaient du district de Charolles.

5. Ils relèvent à présent du canton de Paray-le-Monial.

6. Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, les moines de Cluny obtiennent des biens *in episcopatu Augustodunensi, in pago Briennensi, in villa Varennas* [Varenne-l'Arconce] (Cluny 2874) ; puis une *villa in Briennensia* (Cluny 3276). Au début du XII<sup>e</sup> siècle, trois chartes situent l'église de Saint-Julien-de-Civry *in Briennensi territorio* (Marcigny 114 ; 103 ; Cluny 3826).

des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.<sup>7</sup> L'emprise du Brionnais médiéval était plus vaste qu'aujourd'hui et débordait sur les départements actuels de la Loire, du Rhône et de l'Allier (carte n° 1). Les deux familles seigneuriales ont rendu le Brionnais autonome, elles lui ont conféré une unité et une histoire propres. C'est l'Histoire qui donne sa cohérence à un territoire dont la géologie et la géographie sont hétérogènes. Visuellement, cette cohérence territoriale s'accompagne de la création d'un paysage monumental tout neuf, puisque dans chaque paroisse s'ouvre le chantier d'une église.



Carte n° 1 – Étendue du Brionnais aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

<sup>7</sup> La démonstration permettant d'avancer cette hypothèse concernant la naissance du territoire Brionnais sera développée dans ma thèse de doctorat en cours, intitulée *La construction d'un paysage monumental religieux en Brionnais à l'époque romane*, sous la direction de M. Nicolas Reveyron.

## II – LES RESSOURCES DU SOUS-SOL ET LEUR SÉLECTION PAR LES BATISSEURS : UN FACTEUR DÉTERMINANT DANS L'ÉLABORATION DU PAYSAGE MONUMENTAL

La variété géologique du Brionnais a permis aux tailleurs de pierre et aux maçons médiévaux de sélectionner plusieurs types de pierres à bâtir. Ils en connaissaient par expérience les propriétés physiques, et en particulier la dureté qui détermine le degré de difficulté à tailler la pierre, et la structure des roches qui influence leur comportement au façonnage.

Ils ont utilisé majoritairement les calcaires à entroques du Bajocien inférieur. C'est une roche tendre, dans laquelle il est possible de réaliser des blocs très réguliers, à arêtes vives. Par ailleurs, elle se prête très bien à la sculpture car elle est compacte : son grain est pratiquement indécélable à l'œil nu, gage d'une sculpture particulièrement fine et soignée. La couleur jaune est l'indice le plus simple pour identifier ces calcaires, cependant des variantes sont possibles. Après la taille, les blocs peuvent prendre une patine grise. En outre, certains bancs présentent un taux élevé d'oxydes de fer qui leur donne une teinte rouge brique. La carrière située au lieu-dit Le Mont, sur la commune d'Anzy-le-Duc, possède ce type de bancs. Enfin, les blocs peuvent posséder davantage de lamelli-branches que de crinoïdes (ou entroques), et par conséquent être presque blancs. Ces calcaires, dits bioclastiques, sont abondamment utilisés dans les murs de l'église de Saint-Martin-de-Lixy, mais c'est une roche de moins bonne qualité que le calcaire jaune, elle se fracture en petits morceaux et a tendance à se desquamer<sup>8</sup>.

Les bâtisseurs médiévaux ont également mis en œuvre des grès du Rhétien, par exemple dans les églises de La Chapelle-sous-Dun, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Laurent-en-Brionnais, Varenne-l'Arconce et Vauban. Quelquefois, ils ont opté pour le granite, comme à Dun, Aigueperse et Saint-Igny-de-Vers. Si le calcaire à entroques a été préféré aux grès et aux granites, c'est en raison de la dureté de ces roches : elles sont fermes. Leur taille use rapidement les outils, sans que le tailleur parvienne à obtenir des blocs à arêtes vives. Par ailleurs, ce sont des roches grenues et vacuolaires, c'est-à-dire qu'elles possèdent des cristaux que

---

<sup>8</sup> Nous remercions le géologue Frédéric Gaudry pour son aide précieuse dans la caractérisation des pierres à bâtir.

L'outil du tailleur a tendance à détacher un à un, créant ainsi une surface rugueuse. Ces roches sont donc peu adaptées pour la sculpture.

**Illustration n° 1** - Le calcaire à entroques permet la taille de blocs réguliers à arêtes vives, contrairement aux grès et aux granites.



Calcaire à entroques  
(Semur-en-Brionnais)



Grès  
(Saint-Germain-en-Brionnais)

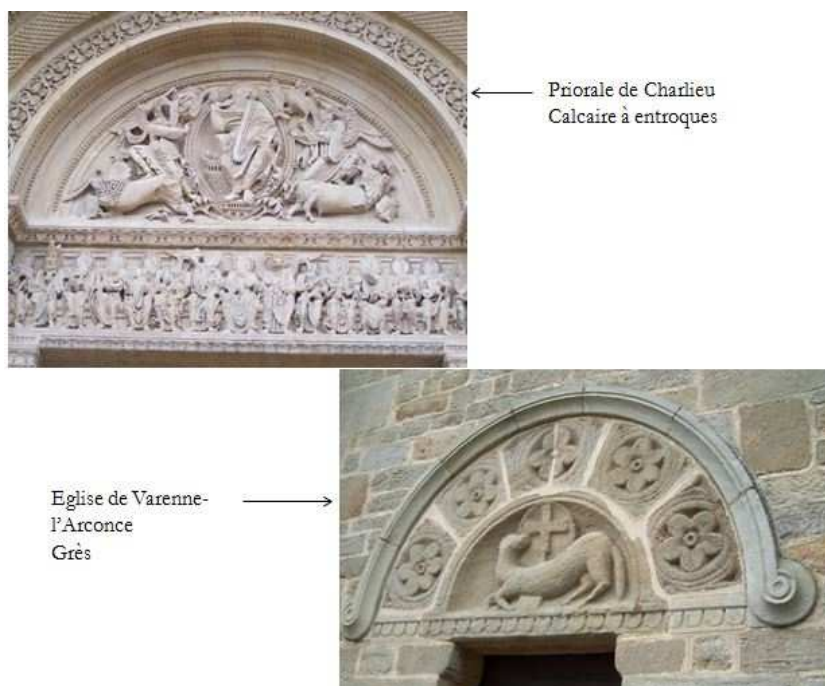


Granite  
(Dun)

Outre les propriétés physiques des roches, le second critère entrant en jeu dans la sélection des pierres à bâtir est la distance à parcourir entre la carrière et le chantier. Une grande partie du Brionnais bénéficie d'une édition récente de sa carte géologique au 1/50 000<sup>9</sup>. Or, les géologues font à présent la démarche d'indiquer sur les cartes les carrières anciennes, ce qui permet d'observer que l'on s'approvisionnait généralement à moins de 10 km du chantier, et même très fréquemment à moins de 5 km. Pour autant, le moindre gisement n'entraînait pas l'ouverture

9. BOUILLER (R.), ARENE (J.), DELFOUR (J.), LEMIERE (B.), *Carte géologique de la France (1/50 000), Feuille de Charlieu (648), Carte et notice explicative*, Orléans, BRGM, 1990.

DONZEAU (M.), GAUDRY (F.), CHEVREMONT (P.), STUSSI (J.-M.), *Carte géologique de la France (1/50 000), Feuille de Charolles (623), Carte et notice explicative*, Orléans, BRGM, 2006.



III. n° 2 - Le calcaire à entroques permet une sculpture plus fine que le grès.

d'une carrière sous prétexte qu'il était le plus proche. Les meilleurs bancs étaient recherchés, et les carrières se concentraient sur des sites précis. De grands foyers d'extraction de la pierre à bâtir se dessinent autour d'Iguerande, ainsi que sur l'axe Marcigny – Semur-en-Brionnais, sur l'axe Saint-Maurice-lès-Châteauneuf – Saint-Denis-de-Cabanne, ou encore autour de Vareilles.

La comparaison entre les lieux d'extraction et les églises conservées en élévation montre que là où l'on extrayait du calcaire à entroques, c'est naturellement ce matériau qui a été retenu pour la construction. Dans les secteurs riches en grès, deux options ont été retenues : la première consiste à bâtir tout en grès, comme c'est le cas pour les églises de Varenne-l'Arconce et Saint-Germain-en-Brionnais ; la seconde option opère un approvisionnement raisonné des matériaux : on recourt au grès pour le plein des murs, mais au calcaire à entroques pour les chapiteaux sculptés, à Curbigny, Saint-Laurent-en-Brionnais et Vauban par exemple. Dans le Brionnais oriental, granitique, les carrières n'ont pas été identifiées. Il est cependant possible d'observer que le chœur de l'église de Mussy-sous-Dun, bien qu'édifié à proximité immédiate d'une carrière de

granite, est en calcaire à entroques. Quant à l'église d'Aigueperse, le plein des murs est en granite d'extraction probablement locale, mais les chaînes d'angles et l'encadrement des baies sont en calcaire à entroques, alors que la carrière la plus proche se trouve à Vareilles, à 13 km à vol d'oiseau.

### III – AU-DELA DES RESSOURCES NATURELLES, L'ARTISAN ET SON SAVOIR-FAIRE

Taillleurs de pierre et maçons ont façonné les matériaux afin d'en tirer le meilleur parti. La carrière du Mont, à Anzy-le-Duc, offre des bancs épais et réguliers de calcaire à entroques. C'est donc là que l'on extrayait les blocs de grands modules utiles à la réalisation d'appareils en pierres de taille réglés.



III. n° 3 - Carrière du Mont et priorale d'Anzy-le-Duc

A l'inverse, la carrière du Crot Cornet, à Vareilles, présente des bancs fins et fracturés, dont les carriers ont extrait de petits moellons. A l'église voisine, ces moellons ont été soigneusement équarris pour obte-





III. n° 4 - Carrière du Crot Cornet et église de Vareilles

nir un appareil assisé. Un travail plus rapide consiste à ne donner aux petits moellons qu'une forme grossièrement rectangulaire, comme c'est le cas à l'église de Saint-Martin-de-Lixy. Si les moellons sont laissés bruts et jetés dans un bain de mortier, ce n'est plus un appareil mais un blocage : ce type de maçonnerie a été retenu pour la nef de l'église de Jonzy, par exemple. Les chailles, une roche siliceuse abondante en Brionnais, sont si dures qu'elles résistent au ciseau du tailleur ; elles ne peuvent être qu'éclatées et mises en œuvre dans un blocage : l'absidiole de Saint-Martin-la-Vallée en offre un bel exemple.

Il est remarquable, à l'église de Varenne-l'Arconce, que les tailleurs soient parvenus à produire des blocs très réguliers en grès. Ce bel appareil est réservé à la façade ; ailleurs les murs sont en moellons équarris. Le traitement privilégié de la façade répond à un souci esthétique et de monumentalisation de l'édifice qui accueillit certainement, outre les paroissiens, une petite communauté de moines clunisiens. On en déduit que la façade ne devait pas être peinte. A l'appui de cette hypothèse, on peut citer l'exemple de l'abbatiale Cluny III : à l'intérieur, seuls les murs

construits en moellons étaient enduits, tandis que les murs recouverts d'un placage en grand appareil restaient nus<sup>10</sup>.

Le recours à la pierre de taille est parfois justifié par des raisons techniques, de solidité en particulier : à l'église de Jonzy, les bâtisseurs ont recouru à un blocage de moellons bruts pour la nef, mais à un appareil de moellons équarris pour le transept et l'abside. Ce choix correspond peut-être aux différences de couverture : la nef est charpentée, un mode de couverture qui n'exerce aucune force sur les murs gouttereaux, tandis que les parties orientales sont voûtées et requièrent de fait une structure plus solide.



III. n° 5 - Eglise de Varenne-l'Arconce

Ces observations s'inscrivent dans une recherche en cours sur la mise en place d'un nouveau paysage monumental religieux en Brionnais à l'époque romane<sup>11</sup>. Les chantiers des églises romanes sont intimement liés au contexte historique qui voit naître le Brionnais. Les chartes précisent que beaucoup de ces églises appartiennent aux sires de Semur, aux vicomtes Le Blanc et à leurs vassaux, et ceux-ci s'en dessaisissent au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. au profit de communautés religieuses. Il faut maintenant établir le lien entre le déroulement des chantiers, les partis

10. BAUD (A.), *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, Picard, 2003, p. 82.

11. Voir note 7.

architecturaux, les choix des carrières et les hommes qui prirent ces décisions. Qui décide que l'église de Mussy-sous-Dun sera approvisionnée par une carrière de calcaire à entroques éloignée de 7 km, alors que le chantier est à proximité immédiate d'une carrière de granite ? Qui finance ce choix ? Les réponses ne se trouvent pas dans les textes contemporains des constructions, elles sont à chercher dans les traces du chantier lisibles dans les maçonneries, dans les coups de ciseau des tailleurs de pierre.

Il est remarquable que ce territoire ait conservé dans son patrimoine bâti les églises qui ont accompagné sa genèse. Les seigneurs ont conçu un territoire, dont les artisans ont extrait la pierre pour façonner un paysage à la fois multiple et pourtant empreint d'une puissante identité.

## Bibliographie

BAUD (Anne), *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, Picard, 2003.

*Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre) (éd.), 6 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903 (abrégé Cluny).

BOUILLER (R.), ARENE (J.), DELFOUR (J.), LEMIERE (B.), *Carte géologique de la France (1/50 000), Feuille de Charlieu (648), Carte et notice explicative*, Orléans, BRGM, 1990.

COURTEPEE (Claude), BEGUILLET (Edme), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3 t., 3<sup>ème</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. : 1778), Avallon, éd. Fern, 1967.

DONZEAU (M.), GAUDRY (F.), CHEVREMONT (P.), STUSSI (J.-M.), *Carte géologique de la France (1/50 000), Feuille de Charolles (623), Carte et notice explicative*, Orléans, BRGM, 2006.

*Le cartulaire de Marcigny sur Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu*, RICHARD (Jean) (éd.), Dijon, imp. Bernigaud et Privat, 1957 (abrégé Marcigny).

### **Crédits photographiques**

Ill. 1 à 5 ; carte 1 : Anelise Nicolier